

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX
CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 3 avril 2023

Objet

**Budget principal –
Affectation du
résultat de
fonctionnement au
titre de l'exercice
2022**

**LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :**

33

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 28 mars 2023 s'est réuni à 18 Heures sous la présidence de M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.

Etaient présents : Alexandre BOURIGAULT – Jean-claude GALAN – Andrée COLLIN – Martine CHEVAUCHERIE – Hélène BARBOT – Jean-Michel MEYRE – Régis DESCLAUX DE LESCAR – Hervé DROILLARD – Nadine GRENOUILLEAU – Nathalie BIJOUX – Nicole BONNAL (délibérations 6 à 22) - Christophe BAGILET – Vincent BUNEL – Olivier SAILHAN – Josette DURLIN – Ahmed ASFOR – Kamel MEHERZI – Justine ADENIS – Cédric JUIF – Monique FRENEL – Patrick DANDY – Catherine ARNOLD – Jonathan SINSOU – Séverine CASTAGNET

Absents excusés ayant donné pouvoir :
Nathalie LACUEY à Monsieur le Maire – Pascal CAVALIERE à Alexandre BOURIGAULT
Didier IGLESIAS à Jean-Claude GALAN – Fatima SABI à Nathalie BIJOUX –
Céline PROUHET à Andrée COLLIN – Muriel SOLA à Martine CHEVAUCHERIE –
Nicolas CALT à Jonathan SINSOU

Absents excusés : Nicole BONNAL (délibérations 1 à 5) - Alexandre LEDOUX

M. Ahmed ASFOR a été nommé secrétaire de séance

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2311-3 et suivants et R2311-9 et suivants ;

Vu l'avis de la Commission Finances, Ressources Humaines, Administration Générale, Démocratie Participative, Agenda 21 réunie en date du 23 mars 2023 ;

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

▪ **Résultat de la section de fonctionnement à affecter**

Résultat de la section de fonctionnement de l'exercice	2 091 856,83 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)	2 150 085,78 €
Résultat de clôture à affecter (excédent)	4 241 942,61 €

▪ **Résultat de la section d'investissement à reporter**

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	- 2 231 451,27 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	- 83 543,54 €
Résultat de clôture à reporter (déficit)	- 2 314 994,81 €
Recettes engagées restant à réaliser en section d'investissement	3 394 321,50 €
Dépenses engagées non mandatées en section d'investissement	- 437 651,55 €
Solde des Restes à Réaliser (excédent)	2 956 669,95 €
Soit un excédent de financement (résultat à reporter - solde Restes à réaliser)	641 675,14 €

▪ **Affectation du résultat de la section de fonctionnement**

Excédent reporté à la section de fonctionnement (en recettes de fonctionnement compte 002 du BP 2023)	2 979 942,61 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (en recettes d'investissement compte 1068 du BP 2021)	1 262 000,00 €
TOTAL	4 241 942,61 €

Dit que le résultat de fonctionnement d'un montant de 4 241 942,61 € est affecté pour 1 262 000 € en section d'investissement, et 2 979 942,61 € en section de fonctionnement.

Nombre de votants : 31
Suffrages exprimés : 27
 Pour : 27
 Contre :
 Abstention : 4 MMES ARNOLD –
 CASTAGNET
 MM. SINSOU - CALT

POUR EXTRAIT CONFORME :
A la Mairie de FLOIRAC, le 4 avril 2023

Le Maire,
Jean-Jacques PUYOBRAU

